

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 8 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Bernadette BAUMGARTNER, Marie-Blanche BORY, Hervé FRACHISSE **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Catherine CLAYEUX, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Fatima KHELIFI, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Cédric PERRIN, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir Jean-Michel TALON à Marie-Blanche BORY, Gerard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Fatima KHELIFI à Lionel ROY, Fabrice PETITJEAN à Patrice DUMORTIER, Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE, Christian GAILLARD à Christian RAYOT, Anissa BRIKH à Catherine CREPIN, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Anaïs MONNIER à Thomas BIETRY, Cédric PERRIN à Virginie REY, Bernard CERF à Jean Louis HOTTLET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 1 ^{er} avril 2021	Le 1 ^{er} avril 2021	En exercice	50
		Présents	36
		Votants	45

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jacques ALEXANDRE est désigné.

2021-03-16D- Budget annexe Eco-village du Verchat – Budget Primitif 2021

Rapporteur : Sandrine LARCHER

Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le Conseil Communautaire du 25 février 2021,

Les grandes lignes du BP 2021 – Eco-Village du Verchat

Ce budget est formulé en valeurs hors-taxes.

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2021 se montent à **93 498.92 €**, intégrant principalement, le versement de la redevance à la commune de Joncherey de **18 400 €**, un budget d'entretien courant des digues ainsi que les intérêts de l'emprunt à contracter en 2021 pour l'extension du domaine le tout pour un montant de **6 620 €**, montants auxquels s'ajoute un virement à la section d'investissement de **68 478,92 €**.

Les recettes de fonctionnement d'un montant de **93 498.92 €** seront alimentées par un excédent cumulé 2020 de **33 979,92 €**, le montant des loyers de **47 969 €** et le reversement de la quote-part des locataires concernant la taxe d'aménagement liée aux cabanes de **11 550 €**.

Les dépenses d'investissement pour 2021 se montent à **269 767.05 €** et intègrent essentiellement les dépenses de travaux liées à l'extension du domaine (agrandissement du bâtiment d'accueil pour stockage, de la salle de réunion et du parking) pour un montant de **259 767,05 €**. Une enveloppe de travaux de **10 000 €** est réservée aux travaux nécessaires suite aux préconisations Natura 2000 lors de l'étude d'incidence.

Les recettes d'investissement d'un montant prévisionnel de **269 767.05 €** sont générées par une subvention DETR de l'État pour un montant de **67 780,74 €**, par un emprunt nécessaire à la réalisation des travaux de **76 104,34 €**, une affectation de résultat 1068 d'un montant de **57 403,05 €** et un versement de la section de fonctionnement de **68 478,92 €**.

Détail des principaux axes

Le Budget Primitif est voté par chapitre selon la réglementation de la M14 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	93 498.92 €	93 498.92 €	0.00 €
Investissement	269 767.05 €	269 767.05 €	0.00 €
Résultat général de l'exercice			0.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter le budget primitif de l'exercice 2021 du budget annexe Eco-village du Verchat.**

Annexe : Vue préparatoire



Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

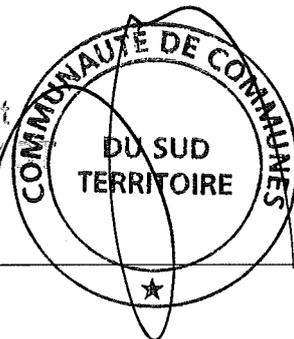
Et publication ou notification le 20/04/2021

Le Président,

Le Président
Christian RAY



Le Président
Christian RAY





IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 36

Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES :

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2021

Présenté par Le Président (1),

A Beaucourt, le 08/04/2021

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Beaucourt, le 08/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
BEQUILLARD Chantal	
BIETRY Thomas	
BOBILLIER Anne Catherine	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	
DAMOTTE Roland	
DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPRÉZ Jean Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FRERAD Vincent	
FRERY Daniel	
GAILLARD Christian	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

GUYON Sophie	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean Louis	
KHELIFI Fatima	
LARCHER Sandrine	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	
MONNIER Anaïs	
MONNIER Claude	
NATALE Robert	
PALMA GERARD Emmanuelle	
PERRIN Cédric	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	
TOURNU Jérôme	
TRELA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	

Envoyé en préfecture le 20/04/2021
Reçu en préfecture le 20/04/2021
Affiché le (du budget) : 2021
ID : 090-249000241-20210408-2021_03_16D-BF



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.